



# MARITIMM IMMOBILIER

Place du général de Gaulle 33680 LACANAU

## Barème des honoraires

Montant TTC (TVA à 20%) calculé sur le montant de la transaction réalisée

### VENTE

Vente d'immeuble – Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur sauf convention particulière

MONTANT DE LA TRANSACTION (en euros)			RÉMUNERATION MANDATAIRE (en euros)
0	à	50 000	5 000
50 001	à	100 000	8 000
100 001	à	120 000	9 000
120 001	à	150 000	10 000
150 001	à	170 000	11 000
170 001	à	240 000	12 000
240 001	à	500 000	5%
500 001	à	1 500 000	4%
A partir de 1 500 001			3%

### LOCATION

Baux d'habitation, mixte et meublée soumis à la loi du 6 juillet 1989

Baux d'habitation, Mixte et Meublée soumis à la loi du 6 juillet 1989

La commune de Lacanau n'est pas située dans une zone tendue

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail..... 8 euros/m<sup>2</sup> TT

Honoraires de réalisation de l'état des lieux.....3 euros/m<sup>2</sup>

Le total ne peut être supérieur aux honoraires à la charge du bailleur

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation.....OFFERTS

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail..... 8 euros/m<sup>2</sup> TT

Honoraires de réalisation de l'état des lieux.....3 euros/m<sup>2</sup>

Le total ne peut dépasser un mois de loyer hors charges

### LOCATION

Baux commerciaux et professionnels

Honoraires d'entremise et négociation, honoraires de visite, de constitution du dossier locataire, de rédaction de bail : 15% TTC de la première période triennale du loyer hors charge divisé par 3 à la charge du Preneur.

### ESTIMATION

Prestations particulières

Avis de valeur.....OFFERT

Certificat d'estimation.....150 euros TTC

Expertise en valeur immobilière : sur devis

**La remise d'une note d'honoraire est obligatoire**



Achat - Vente – Location - Syndic

SAS au capital de 5.000 € - 884 388 844 R.C.S. Bordeaux - Carte Professionnelle : Transaction – Gestion-Syndic n° CPI 3301 2020 000 045304  
délivrée par la Préfecture de la Gironde – Garantie financière : ALLIANZ IARD, 1cours Michelet 92.076 PARIS LA DEFENSE – 110.000€ en gestion  
sur immeubles et fonds de commerce – 110.000€ en syndic sur immeubles et fonds de commerce